

## COLMAR Coups de couteau au lycée Saint-André L'agresseur déféré aujourd'hui

Le jeune majeur qui a porté mardi des coups de couteau à un élève du lycée Saint-André de Colmar sera déféré au parquet ce matin à 9 h. Il sera inculpé pour tentative d'assassinat.

Le motif d'inculpation pour les coups portés sur le professeur d'histoire-géographie qui l'a ceinturé n'est pas encore arrêté. Hier à 16 h, l'enseignant était encore entendu.

## STRASBOURG Demandes d'indemnisation

### Des « irradiés » alsaciens et mosellans déboutés par le tribunal administratif

Le tribunal administratif de Strasbourg a rejeté la demande d'Alsaciens et de Mosellans : ils se plaignaient que le ministère de la Défense ait refusé de leur reconnaître le statut de victimes des essais nucléaires français menés il y a un demi-siècle au Sahara et dans le Pacifique, et donc de les indemniser à ce titre, selon les dispositions prévues par une loi de 2010. Les arguments des demandeurs ou de leurs ayants droit, la plupart étant décédés, n'ont pas convaincu la juridiction adminis-

trative, qui a suivi l'avis du rapporteur et confirmé l'appréciation du ministère de la Défense : le risque était pour les experts négligeable, après étude sur dossier et sur la base d'évaluations effectuées par un logiciel. Au vu de cette décision, les avocats comptent recommander à leurs clients d'interjeter appel. Dans des affaires similaires, expliquaient-ils hier, des demandeurs ont obtenu une annulation de la décision du ministère à Bordeaux, Versailles, Caen, Nancy, Orléans... DIR

## SOCIAL Conseil général du Bas-Rhin

### Journée de grève au service de protection maternelle et infantile

Les différents personnels (médecins, puéricultrices, sages-femmes...) des services de protection maternelle et infantile (PMI) du conseil général du Bas-Rhin sont appelés à une journée d'action aujourd'hui. La PMI, selon l'intersyndicale, est un secteur fragilisé dans de nombreux départements.

#### « Difficultés de recrutement »

Un préavis de grève a été déposé par la CFDT-Interco, relayé dans le Bas-Rhin par la CFDT-Interco67 et sa section du conseil général. Au plan national, une manifestation est programmée à Paris. Un rendez-vous a été sollicité par les syndicalistes avec Guy-Dominique Kennel, président du conseil général du Bas-Rhin. Il s'agira pour eux « d'évoquer les réalités et les difficultés rencontrées, au quotidien, par ce service médical de prévention, socle de la politique de protection et promotion de la santé de l'enfant et de sa famille du département ».

Les syndicats réclament la création d'une instance « chargée d'impulser une politique nationale de santé de l'enfant et de l'adolescent en lien avec les conseils généraux, l'agence régionale de santé (ARS), les caisses primaires d'assurance-maladie (CPAM) ». Ils réclament également un « plan d'urgence pour accroître le nombre de professionnels de santé intervenant en PMI, par la revalorisation des statuts et rémunérations », mais aussi par des plans de formation ambitieux. Enfin, ils souhaitent le « maintien » des services de PMI dirigés par un médecin, « l'accroissement du financement de la PMI » de la part des différents acteurs (État, ARS, collectivités locales, etc.). Dans le Bas-Rhin, les syndicats pointent plus particulièrement « des difficultés de recrutement » à cause du manque d'attractivité des postes. Ils demandent un rééquilibrage de leurs missions au profit de la prévention.